L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 AVRIL 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 29 AVRIL.

☞ Nous renvoyons le lecteur à la seconde page, pour les nouvelles qui ont paru dans l'édition du soir, ainsi que pour les ventes judiciaires et autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan — Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et chaussures.

Par G. Leaumont, à son magasin d'encan — Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et chaussures.

Par R T Montgomery, [illegible] cour du Dr Elliott, rue Perdido — 23 mulets [illegible] rue du Camp No 39 sucre, mousse, farine, toile d'emballage, liqueurs, &c.—Aussi, habillements d'habitation.

Par J P Boisseau, rue Bourbon—Meubles d'une maison.—Et à l'encoignure des rues Bienville et Derbigny, ustensiles de fonderie, &c.—Au coin des rues Magazine et Gravier, chevaux, buggies, harnais, &c.

Par D E Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—Foin.

Situation dans l'Arkansas

(Correspondance de la *Tribune* de Chicago du 22.)

Fort Smith, 9 avril—Ma dernière lettre vous informait du départ de l'armée de la frontière ouest de l'Arkansas, sous les ordres du brigadier général Thayer. Nous avons reçu ce matin des dépêches qui annoncent que la jonction de cette armée avec celle de Steele s'est opérée à Camden ou près delà.

Le général Price qui commande les rebelles se retire du Sud Ouest Arkansas vers Shreveport, La., où est le quartier général du général Kirby Smith. D'après les nouvelles venues du département du général Banks, il paraîtrait que le général A. Lee, avec sa cavalerie, se porte sur ce point. Selon toute probabilité il y aura un engagement dans le Nord de la Louisiane. Kirby Smith passe pour un homme habile et avec les forces combinées de Price et de Dick Taylor, il doit avoir une armée considérable.

Nous aurons bientôt de l'occupation ici. Puisque le général Thayer a pris un régiment du Kansas sous son contrôle et l'a emmené avec lui, cette région reste ouverte aux flibustiers de terre et bateaux d'estrade. Ils n'ont jamais manqué de profiter de l'occasion.

Des prisonniers amenés à Roseville rapportent que Gano à 800 hommes environ et que son intention est de concentrer les maraudeurs et de faire une incursion par l'Arkansas occidental. On ne voit pas ce qui pourrait l'en empêcher, si ce n'est la rareté du fourrage. Dans le district frontière de l'Arkansas, il n'y a pas 2,000 hommes d'effectif et 300 chevaux dans tout le commandement. Il est évident que tout ce qu'on pourra faire, c'est de garder les postes et les trains.

Le chirurgien Fairfield, du 6me, avait été expédié avec une escorte de 22 hommes, pour prendre charge des blessés à Roseville. A 15 milles de là, il fut surpris par une centaine de rebelles embusqués. Aux dernières dates on n'avait pas entendu parler du chirurgien et des neuf hommes de son escorte. On croit qu'ils ont été pris ou tués. On sait que les quinze autres se sont réfugiés dans les bois.

Une autre troupe a attaqué Clarksville, sur le côté nord de la rivière, il y a une semaine. Les rebelles ont été repoussés et poursuivis par un détachement du 4me de l'Arkansas, qui a surpris un camp, tué 5 hommes, blessé 5, pris 10, ainsi que 19 chevaux et des équipages de camp.

Les piquets furent refoulés à Van Buren, à 4 milles d'ici il y a trois jours, et de petites bandes de guérillas infestent le pays à des milles à la ronde. Nombre de citoyens ont été volés et massacrés. Deux citoyens qui se sont échappés ont rapporté que les guérillas vinrent sur leurs fermes, prirent leurs chevaux et les informèrent que leur intention était de tuer tout homme qui avait voté pour faire de l'Arkansas un Etat libre. Il est certain que beaucoup de gens seront assassinés. Il est très évident qu'avec le peu de force qui se trouve ici, et la conduite qu'on y tient, les guérillas pourront faire dans cette région à peu près tout ce qu'ils voudront.

Sans fourrage, sans chevaux, la cavalerie démontée, avec des trois-quarts de rations à moins que la rivière ne devienne promptement navigable, la perspective est qu'on sera réduit de nouveau, car il n'y a pas de vivres pour une semaine à ce dépôt. La situation des choses, dans l'Arkansas est, en vérité, fort triste.

L'ARMEE DU POTOMAC.

Le correspondant du Cincinnati *Commercial* envoie la dépêche suivante datée de Culpepper, Virginie, datée du 21 avril:

On reçoit presque chaque jour au quartier général des preuves additionnelles de la jonction des forces de Longstreet avec l'armée de Lee. L'avant-garde du premier a atteint Charlottesville, il y a près d'une semaine, et était aux derniers avis à Orange Court House. En l'absence d'informations positives on n'ajoute pas foi au bruit de l'arrivée de troupes de l'armée de Johnston. Les renforts reçus par l'armée de Lee amèneront un changement correspondant dans le programme offensif de nos commandants. Le général Grant est très heureux de la confiance patiente que le peuple du nord a montré pendant la longue période d'inactivité et de préparatifs pour la campagne d'été. Il reste encore quelque chose à faire avant que les opérations offensives puissent commencer, mais le pays peut être sûr que le général Grant comprend bien le prix du temps et la nécessité d'une besogne prompte et décisive, et qu'il ouvrira la campagne dès que la force et l'état de l'armée et les éléments le lui permettront.

On dément le bruit que Grant ait sondé les sentiments de l'armée du Potomac à l'égard de McClellan et qu'il ait l'intention de donner un commandement à ce général.

UN PLAN FINANCIER POUR FORCER LE BLOCUS.

Le *N. Y. Commercial Advertiser* publie ce qui suit:

Le *London Economist* dit qu'une société en commandite au capital de £250,000, est en voie de formation à Londres, à Liverpool et à Paris, sous les auspices du gouvernement rebelle, pour forcer le blocus sur une grande échelle. On propose d'acheter ou de faire construire dix steamers adaptés spécialement pour le service en question. Les actions de la compagnie seront accordées exclusivement aux détenteurs des obligations confédérées de l'emprunt cotonnier, dont les cours se trouvent ainsi relevés. Si le public répond à l'appel de la compagnie, le capital sera porté à un demi-million de livres sterling. Ces steamers iront des Bermudes, de Nassau, et de la Havane à Mobile, Charleston et Wilmington. Leurs cargaisons d'entrée seront la propriété exclusive du gouvernement rebelle, leurs cargaisons de sortie en coton seront pour le compte en commun du gouvernement et des actionnaires. Les promoteurs du projet ont une grande expérience dans les affaires de violation de blocus, et ont une pleine confiance dans le succès de l'entreprise.

Le Prince Polignac—Nous lisons dans un journal du Nord:

Le bruit court à Paris que le prince Polignac, qui sert dans l'armée du Sud avec le rang de général de brigade, va retourner en France pour épouser la veuve de son frère, la fille du banquier Mirès, qui a une fortune de 300,000 piastres.

Les journaux du Nord s'occupent beaucoup du prince Polignac et lui font faire bien des choses, pendant qu'il commande tranquillement sa brigade en Louisiane.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—Une femme sur qui l'on avait trouvé quatre bouteilles d'affreux whisky qu'elle destinait à des soldats, a vu confisquer sa marchandise. Elle a été en outre avertie que si elle s'approchait seulement d'un soldat elle passerait six mois au workhouse.

Un homme de couleur a été condamné à six mois de prison pour désertion et vol de chevaux.

Plusieurs soldats qui s'étaient promenés en cab et avaient satisfait leur excellent appétit dans des restaurants, sans avoir dans leurs poches ce qu'il fallait pour s'acquitter envers les propriétaires, ont été renvoyés à leurs régiments et informés qu'ils seraient privés de congés pendant deux mois.

Deux paccotilleurs ont été condamnés à $100 d'amende parce qu'ils n'étaient point munis de la licence.

Un marchand, déclaré coupable d'avoir vendu de la boisson sans avoir préalablement acquitté la licence, a été condamné à $50 d'amende.

Vins rouges au drawback—M. JULES BLOY, 136 rue de la Commune, vendra un fort lot de vins rouges pour familles, au débarquement, du navire ASIE MINEURE. Voir aux annonces.

Cuir français—L. H. Richard, 76, rue du Canal, vient de recevoir et vendra au plus bas prix du marché plusieurs caisses de veaux cirés. Voir l'annonce.

ATTENTION.

☞ M. R. T. Montgomery vendra aujourd'hui vendredi 29 du courant—à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp No 39, [illegible], sucre, fine, farine, whisky, &c. [illegible]—A midi, dans la cour du Dr Elliott, rue Perdido entre les rues Baronne et Philippa, 23 mulets No 1, qui seront vendus sans réserve.

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, a renvoyé la vente de quincaillerie annoncée, 2 mai, dix heures. Voir l'annonce.

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, vend 124 balles de foin, au moulin, à dix heures. Voir l'annonce.

☞ M. J. P. Boisseau vend, aujourd'hui, 29 du courant—A 10 heures, au No 31 de la rue Bourbon, meubles, fauteuils, [illegible] &c. à onze heures, au coin des rues Bienville et Derbigny, ustensiles de fonderie, meubles, &c.

Importante correspondance diplomatique.

Protestations et remontrances de l'Angleterre.

VIVE REPLIQUE DU PRESIDENT DAVIS.

La *Tribune* de Mobile, du 17, reçue par le *Picayune*, a publié la correspondance échangée entre les autorités Britanniques et celles de Richmond au sujet des béliers. La *Tribune* dit:

Les autorités Britanniques ne font rien que ce qu'on pouvait attendre d'elles et la manière vive et digne avec laquelle le président Davis traite ce sujet mérite tous les éloges. On remarquera qu'il ne réplique pas personnellement ou officiellement, mais qu'il fait répondre à la dépêche par son secrétaire et qu'il ne s'adresse pas du tout lui-même au comte Russell. Le jugement qu'il porte sur la politique du gouvernement britannique est en harmonie avec le sentiment universellement exprimé dans ce pays:

Légation de S. M. B.

Washington, D. C., 1 avril 1864.
M Jefferson Davis, etc, etc,.... Richmond, Virginie.

Monsieur,—J'ai été chargé par le comte Russell, secrétaire d'Etat des affaires étrangères de Sa Majesté Britannique, de vous faire tenir l'extrait suivant d'une dépêche qui m'a été adressée par Sa Seigneurie. J'ai choisi le moyen qui m'a paru être le seul praticable, dans les circonstances malheureuses où le pays se trouve placé, et j'ai la confiance que l'absence de tous résidents diplomatiques ou consulaires ou autres agents reconnus de Sa Majesté à Richmond, sera regardée comme une raison suffisante pour n'avoir pas employé la voie de transmission usuelle. Je n'ai pas besoin de dire que le porteur de cette dépêche a été autorisé par le gouvernement des Etats Unis à entrer dans vos lignes sous le pavillon d'un bateau parlementaire, dans le but de vous la remettre et qu'il demandera votre permission pour retourner à Washington par la même voie.

J'ai l'honneur d'être, avec un haut respect, Votre obéissant et humble serviteur,
LYONS.

Voici en substance la dépêche du comte Russell: Il charge Lord Lyons de transmettre non au président des Etats Confédérés, mais à M. Davis, à Richmond, la protestation formelle et la remontrance du gouvernement de Sa Majesté contre les efforts des autorités des *soi disant* Etats Confédérés pour faire construire dans les domaines de Sa Majesté des bâtiments de guerre destinés à être employés contre le gouvernement des Etats Unis.

Le comte Russell dit que le gouvernement de Sa Majesté désire que M. Davis soit assuré que la politique anglaise est tracée entièrement dans cet esprit de neutralité qui a été déclaré être la politique du pays à l'égard des deux parties belligérantes, laquelle politique continuera à être suivie avec la volonté de la rendre conforme au sentiment le plus rigide d'impartialité et de justice.

Après avoir consulté les avocats de la couronne, le gouvernement anglais est arrivé à cette décision que les agents des autorités des *soi disant* Etats Confédérés, ont été activement engagés à faire construire en Angleterre des navires dans un but de guerre et que ces navires doivent être employés contre les Etats-Unis avec lesquels l'Angleterre est en paix, ce qui serait une violation des lois de la neutralité, violation contre laquelle les Etats Unis auraient un juste sujet de plainte, si une pareille infraction des relations amicales qui existent entre les deux pays était permise.

Dans ces circonstances le gouvernement de Sa Majesté se voit obligé de protester contre tous autres efforts qui seraient faits par les agents des *soi disant* Etats Confédérés, pour faire construire ou pour acheter et faire acheter des navires appelés béliers, ou d'autres navires dans un but de guerre contre les Etats Unis ou contre tous pays avec lesquels l'Angleterre est en paix ou en relations d'amitié, et le gouvernement de Sa Majesté proteste contre tous actes en violation des lois de la neutralité [illegible].

Voici maintenant la réponse que le président Jefferson Davis a fait adresser par son secrétaire particulier à Lord Lyons:

RÉPONSE DE JEFF. DAVIS.

Richmond, Virginie, Etats Confédérés d'Amérique, 6 avril 1864.

Au très honorable lord Lyons, C. B., &c., ministre de Sa Majesté Britannique auprès du gouvernement des Etats Unis.

My Lord.—J'ai été chargé par le Président d'accuser réception d'une dépêche de Votre Seigneurie, contenant copie d'une partie d'une dépêche du comte Russell, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères de Sa Majesté Britannique, prétendant être "une protestation et une remontrance formelle du gouvernement de Sa Majesté contre les efforts des autorités des soi disant Etats Confédérés pour construire dans les domaines de Sa Majesté des navires de guerre destinés à être employés contre le gouvernement des Etats Unis."

Le Président me charge de dire à Votre Seigneurie que bien qu'il ne soit pas disposé à refuser, dans les circonstances actuelles, la transmission d'un document semblable par une voie autre que la voie habituelle et convenable, il regarde comme incompatible avec la dignité de la position qu'il occupe, comme premier magistrat d'une nation, comprenant une population de plus de douze millions d'âmes, et occupant un territoire bien plus étendu que celui du Royaume Uni, et possédant des ressources qui ne sont inférieures à celles d'aucun autre pays sur la surface du globe, de laisser passer, sans une protestation et une remontrance, la tentative de lord Russell de méconnaître l'existence actuelle des Etats Confédérés, et de les appeler insolemment "soi-disant." Le Président proteste donc et fait une remontrance contre cette insulte calculée, et il me charge de dire qu'à l'avenir tout document dans lequel elle serait répétée serait renvoyé sans réponse et sans qu'on y prêtât la moindre attention.

En ce qui regarde l'extrait de la dépêche de lord Russell, le Président me charge de dire que le prétexte de neutralité, mis en avant pour soutenir la conduite sinistre du gouvernement actuel de Sa Majesté contre le gouvernement des Etats Confédérés, est si clairement contredit par ses actes, que le monde entier, sans même excepter les Etats Unis, le regarde comme un moyen de déguiser les hostilités actuelles, et le Président ne peut qu'être convaincu de la justesse de cette manière de voir. [Lors même que] le gouvernement de Sa Majesté serait sincère dans son désir et dans sa résolution de maintenir la neutralité, le Président ne pourrait s'empêcher de penser qu'il n'y a de la part de ce gouvernement ni justice ni courage à permettre la subjugation d'une nation comme celle des Etats Confédérés par une race aussi barbare et aussi despotique que celle qui le tente aujourd'hui.

Il ne peut se refuser à croire, en songeant à l'histoire et aux traditions de la race anglo-saxonne, que sous un gouvernement qui représenterait fidèlement le peuple de la Grande Bretagne, tout le poids et toute la puissance de la nation auraient été jetés, sans hésiter, dans la balance, en faveur des principes de gouvernement libre, sur lesquels ces Etats ont été originairement formés, et pour lesquels seulement les Etats Confédérés luttent aujourd'hui. Il ne peut s'empêcher de penser qu'avec un gouvernement semblable et avec la neutralité recommandée au peuple comme elle l'est maintenant, on ne verrait pas le spectacle pitoyable que donne aujourd'hui le gouvernement actuel de Sa Majesté par la persécution persistante des Etats Confédérés en obéissant servilement au moindre commandement ou au moindre signe des officiers des Etats-Unis, tandis qu'un premier ministre insulte à l'intelligence d'une Chambre des Communes et du monde entier, en excusant la permission accordée aux sujets anglais d'aller aux Etats Unis combattre contre nous, au moyen du misérable subterfuge que c'est la pressante demande de travailleurs et les taux élevés des salaires qui les attirent.

Il ne peut s'empêcher de penser qu'une neutralité recherchée et recommandée, sollicitée avec prière et demandée de la façon la plus artificieuse, la plus audacieuse, la plus obséquieuse et la plus insolente par l'un des belligérants et répudiée par l'autre, sera considérée par tous les hommes impartiaux comme un simple prétexte pour aider la cause de l'un au détriment de celle de l'autre, tout en prétendant à l'impartialité, en un mot, comme un masque pour couvrir une hostilité pleine de malveillance et de traîtrise.

Quant aux arguments spécieux au sujet des béliers, mis en avant par Lord Russell, le Président me charge de dire qu'il se contente de laisser le monde et l'histoire prononcer leur jugement sur cette tentative d'accumuler les injures sur les insultes, en déclarant que le gouvernement de Sa Majesté et ses conseillers légaux ont leur conviction formée sur les questions engagées, quand ces questions sont encore pendantes devant le tribunal le plus élevé du Royaume, composé des membres du gouvernement et des conseillers légaux les plus élevés de la couronne, et attendent leur décision. Le Président lui-même ne daignera pas y arrêter son attention.

J'ai l'honneur d'être le très obéissant et très humble serviteur de Votre Seigneurie.

BURTON N. HARRISON,
Secrétaire particulier.

Chapeaux de Campêche—Voir l'annonce de M T. Dawson, 46 Chartres, au 1er.

CONVENTION.

Séance du 28 avril.

Après la lecture du procès-verbal, M. Goldman propose un mémoire signé par lui même, concernant la circulation, et une résolution requérant les banques de faire ou de ne pas faire certaines notes. Le mémoire et la résolution sont déposés conformément aux règlements.

M. Grounemberg présente une série de résolutions relatives aux rapports des comités. Ces résolutions sont déposées.

M. Sullivan, au nom du comité, nommé spécialement pour correspondre avec les autorités fédérales au sujet de la statue de Washington, rapporte que le comité a adressé au secrétaire Stanton une lettre pour demander le retour de cette statue à l'Etat.

M. Brott, au nom du comité de finances, fait un rapport partiel et appelle l'attention de la Convention sur le fait qu'il sera peut être nécessaire de voter une nouvelle allocation pour payer les dépenses contingentes de la Convention, car la somme de $100,000, déjà allouée est, suivant la résolution, pour payer seulement les membres et les officiers de la Convention et non les dépenses contingentes.

Le rapport du comité des relations fédérales, sur l'ordonnance de séparation est appelé et M. Brott présente un substitut qui déclare que l'ordonnance de sécession adoptée par la Convention en 1861 est nulle et comme non avenue.

M. Balch, d'Iberville, fait la motion de déposer sur la table le substitut du membre [de New York] [M. Brott] et cela étant rejeté, il propose que la Convention s'ajourne *sine die*, ce qui a été aussi rejeté, cinq membres seulement votant pour la motion.

M. Stauffer se lève pour une question de privilége et présente la résolution suivante:

Résolu que le sergent d'armes prenne charge du délégué d'Iberville [M. Balch], et que la Convention passe un vote de censure sur sa conduite dans cette assemblée.

Un membre fait la motion de déposer sur le bureau la résolution, ce qui est rejeté. Alors M Balch dit en substance:

Je propose de déposer sur le bureau le substitut du membre [de New York] [M. Brott] parce que la même chose a été proposée il y a quelque temps par le représentant du 3e district représentatif (M. Terry) et que la Convention en a disposé ainsi. Je pense que c'est une règle établie de pratique parlementaire que lorsqu'une question a été une fois décidée, il n'est pas dans l'ordre de présenter de nouveau le même sujet d'affaire pendant la même session. Si on n'a pas égard à cette règle parlementaire, si la Convention doit perdre son temps à examiner plusieurs fois les mêmes questions déjà tranchées par elle, alors nous ressemblerons aux joueurs de quilles qui les jettent à terre pour les relever de nouveau, et comme nous n'avons pas été envoyés ici pour nous livrer à de semblables jeux, plutôt nous nous en irons mieux nous ferons pour nous et pour le peuple. J'aimerais mieux être chez moi avec mes nègres, travaillant mon jardin, que d'assister ici aux débats qui ont caractérisé cette Convention. Quand j'ai fait la motion d'ajournement *sine die*, j'ai agi de bonne foi, car cette Convention ne représente réellement que 6,000 votants pour 50,000, nombre total des électeurs dans l'Etat. Cependant si la Convention se met sérieusement à l'œuvre et s'occupe des choses pour lesquelles elle a été envoyée ici et qu'elle ne dépense pas vainement l'argent du peuple en perdant son temps à examiner des questions oiseuses ou déjà résolues ou décidées, je serai toujours prêt à faire mon devoir et à contribuer de mes faibles lumières pour amender la Constitution et lui donner une nouvelle vie, mais si nous devons rester ici pour adopter des résolutions un jour et les rescinder le lendemain, en nous exposant à la risée publique, je demande à être excusé, et si pour cette expression d'opinion je dois être censuré ou expulsé, censurez-moi, expulsez-moi. Vous ne pourriez me faire une plus grande faveur.

M. Henderson pense que la résolution de censure contre le membre d'Iberville est beaucoup plus censurable que le membre même. Elle contient un sens plus profond qu'il ne paraît à la surface et si elle est adoptée elle établira un dangereux précédent. C'est priver nos paroisses de ses franchises représentatives, parce que son délégué exprime ses opinions. La résolution de censure a été écrite sous l'impulsion du moment et sans réflexion.

Tout membre a le droit de demander l'ajournement *sine Die* et si pour cela le membre était contraire à l'ordre, le président était contraire à l'ordre en posant la question et la Convention était contraire elle-même à l'ordre en s'en occupant.

M. Stauffer dit que les raisons qui l'ont porté à [illegible] parce que le représentant d'Iberville avait proposé l'ajournement *sine Die*, mais parce que ce membre n'était pas dans un état présentable. Mais comme il pense que le refus de la Convention d'admettre l'ajournement est un remontrance suffisante, il est disposé à retirer la résolution avec le consentement du membre qui l'a appuyée.

M Balch objecte à cela. Il ne veut pas être attaqué de cette manière, et que le membre retire sa motion après que l'attaque a eu lieu. Il désire que la Convention exprime son opinion. Si M Stauffer ne le considère pas comme étant dans un état qui lui permette de s'occuper d'affaires, c'est seulement parce qu'il ne le connaît pas. Ceux qui le connaissent savent qu'il est toujours en état de remplir les devoirs qui lui sont dévolus.

M Stocker objecte aussi au retrait de la résolution. Il donne les mêmes raisons qu'il avait eues en votant le dépôt sur le bureau. Il pense que la résolution n'est pas justifiée, mais comme la Convention s'en est occupée, il ne voudrait pas qu'il résultât du retrait de la résolution une censure implicite.

On en vient au vote et permission est donnée de retirer la résolution.

Sur motion le substitut de M. Brott et celui de M Purcell ont été mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

La Convention s'ajourne.

FEUILLETON.

LES CHEMINS DE LA VIE,

PAR ALFRED DE BREHAT.

V

Quelques mois plus tôt, les généreux efforts de Mme de Bargelot en faveur de Julien auraient probablement échoué. Au moment dont nous parlons, ils trouvaient moins de résistance que ne l'avait d'abord redouté la marquise.

Toujours disposée à se dévouer pour ses amis, Mme de Bargelot exigeait d'eux le même dévouement. Grâce à son caractère, à son entrain, à sa gaîté et à sa position dans le monde, elle était devenue le noyau d'un petit cercle de jeunes femmes et de jeunes gens aimant le plaisir et formant dans le faubourg St-Germain une joyeuse coalition contre l'ennui.

Aimable et liante avec les hommes, mais n'ayant aucune coquetterie, très bonne et très indulgente pour les autres jeunes femmes, qui l'aimaient parce qu'elle ne portait point ombrage à leurs affections. Cécile avait beaucoup d'empire sur son entourage. Aussi n'eut-elle pas trop de peine à enrôler ses fidèles, comme elle les appelait dans sa croisade en faveur des Maupierre.

L'influence qu'Antonia et Mme de Vertuzon avaient su acquérir peu à peu sur le marquis de Farnolles provenait surtout de l'isolement dans lequel on maintenait ce dernier. Aussi, Mme de Bargelot déploya-t-elle toutes les ressources de son esprit pour décider le marquis à sortir et à faire quelques visites.

Un jour que M. de Farnolles était venu dîner chez les Bargelot, il se trouva au milieu d'un cercle de jeunes et jolies femmes qui s'occupèrent de lui, l'écoutèrent avec un plaisir apparent, sourirent de ses plaisanteries et accueillirent gracieusement ses compliments, qui ne brillaient cependant pas toujours par le bon goût.

Ce jour-là passa comme un songe pour M. de Farnolles. Il oublia les années qui pesaient sur lui et le serment qu'il avait fait de fuir à jamais une société où l'on ne savait pas l'apprécier.

Que de gens se jettent à corps perdu dans la mauvaise compagnie, uniquement parce que, dans leur monde, on ne fait pas assez d'attention au mérite qu'ils s'attribuent, tandis qu'ils peuvent trôner dans les boudoirs de certaines femmes grâce au prestige de leur argent.

Ce retour de jeunesse donna lieu à un retour de santé chez M. de Farnolles.

Riche et beau garçon, il avait été fort recherché dans sa jeunesse. Ces hommes-là ont généralement de tristes vieillesses. De deux choses l'une, en effet: ou il leur faut se résigner à n'être que des comparses là où ils tenaient les premiers rôles et à se voir traités en conséquence; ou bien ils sont obligés de renoncer complètement à leur société habituelle et de se priver ainsi du principal élément de leur vie.

C'est ce qui était arrivé à M. de Farnolles. Le charmant accueil qu'il reçut au château des Bargelot le releva dans sa propre estime.

Grâce aux amis de Mme de Bargelot, le marquis eut un été de la Saint-Martin. Il se commanda des habits de tout genre, projeta de racheter un nouvel équipage et fit quelques visites aux jeunes femmes qu'il rencontrait d'habitude chez Mme de Bargelot. Il finit par se prendre d'une belle passion pour la jolie Mme de Larrielle, la cousine de Cécile.

Ce crépuscule du cœur, si beau et si attendrissant chez quelques vieillards lorsque les sens n'y participent en rien, avaient des reflets moins purs et plus orageux chez un homme blasé comme M. de Farnolles. Jaloux, exigeant et susceptible, il laissait assez deviner quel despote il eût fait si on lui avait jamais donné le droit de commander.

Heureusement, il avait affaire à une femme à la fois sage et coquette. Connaissant le caractère du marquis, la comtesse Hortense de Larrielle se rendait compte du pouvoir qu'elle exerçait sur lui, et maintenait impérieusement l'éloquence de son vieil adorateur dans les limites du plus pur platonisme.

Cette passion, si nouvelle pour lui, animait et amusait ce grand enfant. Pour la première fois depuis bien longtemps, il trouvait une espèce de charme à s'occuper d'une autre créature que lui-même. A mesure qu'on le voyait engagé plus avant dans le petit cercle qu'on avait tracé autour de lui, on en resserrait peu à peu les liens. On en arriva bientôt à lui faire, avec enjouement et sous la forme de plaisanteries, des observations qu'il accueillait en riant aussi, mais auxquelles, une fois seul, il réfléchit au plus sérieusement.

La considération publique, que jusqu'alors il n'était pas à braver, commençait à lui sembler plus importante et plus désirable, à mesure qu'il sentait le prix qu'on y attachait dans son nouvel entourage.

Un jour, désirant offrir une petite fête à Mme de Larrielle, pour lui faire admirer son château et ses bois, il parla d'organiser un bal à Farnolles. Mme de Larrielle feignit d'accepter avec un joyeux empressement. Au bout de quelques minutes, et comme si elle venait seulement d'apprendre la présence à Farnolles de Mme Ravandor, elle retira sa promesse d'un ton offensé qui désola le pauvre marquis.

Il eut la maladresse de lui demander une explication de ce brusque changement.

Mme de Larrielle, qui ne cherchait qu'un prétexte pour être contrainte à cette explication, eut l'air d'abord de s'y refuser. Sur les instances pressantes du marquis, elle finit par répondre fort sèchement qu'elle ne comprenait pas qu'on eût osé inviter d'honnêtes femmes à venir dans la maison qu'habitait Mme Ravandor.

Le marquis voulut se justifier, mais elle lui tourna le dos et resta deux ou trois jours sans lui parler.

La pauvre Antonia supporta le contre coup de cette rigueur.

Eprouvant, comme tous les égoïstes, le besoin de s'en prendre à quelqu'un de ses fautes et de ses ennuis, M. de Farnolles rendait Antonia responsable de toutes les sottises de sa jeunesse, de son exclusion du monde et du chagrin que lui causait la froideur méprisante de Mme de Larrielle.

Sans reconnaissance et sans pitié, les amoureux du caractère de M. de Farnolles sont capables de faire brûler toute vive la femme qu'ils n'aiment plus, pour baiser le bout des doigts de leur nouvelle passion.

Aussi Mme Ravandor dut elle quitter Farnolles et s'installer dans un village voisin. Elle dissimula l'humiliation et la rage qui lui dévoraient le cœur, elle ne put rompre complètement avec M. de Farnolles.

Le secrétaire fut renvoyé et remplacé par un protégé de Mme de Bargelot. Ce dernier trouva un allié fidèle et intelligent dans Laramée, que M. de Bargelot mit au courant de la conspiration ourdie en faveur de M. de Maupierre.

Sa rupture avec Antonia valut au marquis le retour des bonnes grâces de Mme de Larrielle et de toute sa petite société. Le nouveau genre de vie qu'il menait lui rendit d'ailleurs presque inaperçue l'absence de Mme Ravandor, à qui, sans cela, il eût sans doute été ramené par la force de l'habitude.

Une fois l'ennemi chassé de la place comme Antonia, on désarma comme les Vertuzon, et remplacé par des alliés, on commença à parler des Maupierre.

On en arriva insensiblement à habituer M. de Farnolles à l'idée qu'un gentilhomme manquait à ses devoirs en détournant de ses héritiers légitimes la fortune qu'il avait reçue de sa famille. On fit de fréquentes allusions à l'ancienneté du nom des Maupierre, ainsi qu'à la grandeur qu'il y aurait à relever cette vieille et noble famille que chacun entourait encore de ses sympathies.

M de Farnolles eut le malheur de parler vaguement devant Mme de Larrielle des griefs qu'il prétendait avoir contre la baronne. Hortense lui démontra aussitôt que ce serait une action magnifique et qui lui ferait beaucoup d'honneur dans le monde, de rendre noblement le bien pour le mal et d'ajouter sa rançune à l'honneur de la famille. Toute l'éloquence de Mme de Larrielle ne put cependant obtenir du marquis la promesse d'arranger les affaires de Julien. Mais c'était déjà beaucoup que de l'avoir amené à discuter sérieusement cette question. Quelques mois auparavant, il ne l'aurait accueillie que par un transport de colère.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 28 avril.

La semaine commerciale expire aujourd'hui, le marché a été calme dans les changes. [illegible] différents produits de l'Ouest, vente la ferme à des prix pleins, quoique aussi élevés que ceux de jeudi dernier, le nombre de balles chez les vendeurs et les facteurs n'excédant probablement pas [illegible] le stock sur place étant faible, sans perspective d'en recevoir davantage.

Le change américain est resté ferme, bien qu'assez des banques ait servi ses clients à des cours plus faibles qu'hier. Le change à vue sur New York s'est vendu à ¼, à cinq jours ¼ et ⅜ et à trente jours ½ et ⅝ pour 1 et 1⅛ de prime, et les autres à 1 1/4 et 1¼—il ne s'est rien fait d'important dans le change étranger. Les banques demandent toujours 200 du sterling et 2 80 des francs. Les tirages particuliers pourront être côtés à 196 à 197½ le sterling et 2 90 à 3 les francs. Nous avons entendu mentionner aucune vente de sterling à 193 et aucune vente de sterling à 195 et aucune transaction importante n'a eu lieu dans les francs.

Les nouvelles de Wall Street n'ont eu que peu d'influence sur l'or. On attribue la baisse à la visite de M. Chase, on fait que le ministre des finances avait annoncé une diminution prochaine de la quantité de billets en circulation et qu'ils en bill qu'a proposé le Sénat dans le but d'arrêter l'agio. Il paraît, cependant, qu'après le départ de M. Chase, l'or est remonté, ainsi qu'on a de le voir par les avis que nous avons publiés. La différence qui existe entre les cours de New York et de la Nouvelle Orléans permettrait une expédition de l'or pour notre marché, mais les prix se maintiennent parce que les détenteurs croient à une hausse considérable dans Wall Street. Nous avons parlé, hier, de ventes qui avaient eu lieu à 69 à 67 1/2 pour cent de prime; aujourd'hui, la demande a été modérée, mais il s'est vendu, néanmoins, $10 000 à 66, $5 000, en deux lots, à 66 1/2 et $6,500, en deux lots, à 67. A la clôture, il y avait des vendeurs à 66 1/2 mais ils ne trouvaient point d'acheteurs.—Un lot d'argent a rapporté 73 pour cent de prime; les quadruples [illegible] et le vendent à 71 à 80. Les piastres mexicaines sont toujours rares, bien que la demande pour New York se soit relâchée, leur valeur intrinsèque fait qu'elles ont la même prime que l'or. Lundi, un lot de $1,000 piastres a rapporté 66 (même taux que l'or) et des coins de $1,000, (prêts à être expédiés) à été échangés pour de l'or.

$5,00 en billets de la Banque de la Louisiane ont été vendus à 30% dans le la place. Quelques détenteurs en ont exigé davantage, mais les lots ont été offerts à 30%. Les courtiers demandent 4 pour cent de prime des billets de la Banque du Canal et les vendent à 5; 2 à 2½ de la Banque des Citoyens et les vendent à 3½; 78 cents de ceux du Crescent et les vendent à 81. Ils reçoivent les billets du Trésor et payent en billets du Trésor qui ont une prime de 1 à 2½ pour cent sur les billets de ville.

Rien de nouveau dans les actions. 10 bons consolidés de la ville ont été vendus—avec le coupon de juillet—à 91½. Les bons émis en faveur du chemin de fer ont été vendus à 81½ et 80½ avec le coupon de mai. Il y en a une grande quantité en vente, mais les détenteurs exigent les taux les plus élevés et, dans beaucoup de cas, plus que les prix que nous donnons ci-dessous. Les dernières ventes particulières—d'actions ont: $65, de celles de la Banque du Canal, $21 07 de celles de la compagnie des chemins de fer de la ville, et $180 de celles de la compagnie du Gaz.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Jeudi 28 avril, à 5 heures P. M

COTON.—La demande a été fort bonne, ce matin à l'ouverture, mais le mouvement ayant été arrêté par les prix élevés qu'exigeaient les détenteurs et par le faible approvisionnement offert, il ne s'est vendu que 300 balles, y compris 51 balles de repacked à 51 cts, 14 de low ordinary, robert, pieds de poussière, à 54, 16 dont la qualification n'a pas été donnée, à 71, 35 de à 73, 8 de low middling à 73, 50 de à —, et 105 à l'encan, et comme de la manière suivante: 3 balles de inferieure à 12 cts, 1 de [illegible] à 26 cts, 8 balles de à 35½, 7 de à 38½, 11 de de repacked et de remaniés à 40½, 3 de repacked sale à 57½, 1 balle de rebanod, good ordinary à 63, 3 balles de low ordinary à 65, 1 balle d'ordinary, un peu en lambeaux 71½, et 61 balles débarquées du navire espagnol Concepcion, venu en détresse de Rio Grande—le lot qui a été vendu par ordre du consul espagnol et qui avait été classé good ordinary, était en partie plein de poussière, a été adjugé, sans remise pour un état avarié, au prix de 70½ cts. Les ventes faites durant la semaine se sont élevées à 16 9 balles et le marché a clos ferme aux cotes courantes, lesquelles ont presque toutes élevées que celles de la semaine dernière Low ordinary, 64 à 66 cts, ordinary 70 à 71 good ordinary 72 à 73, low middling 71 à 73, middling 83 à 83, et strict middling — à 89. Quelques acheteurs disent que le middling ne peut s'obtenir à 84 cts. Le strict low middling commandait plus que les chiffres qui sont en dehors des taux du low middling.

ETAT DU COTON.

Stock sur place, le 1er sept 1863, balles		1861
Arrivé cette semaine	2736	
Arrivé antérieurement	139767	
		140112
		141773
Exporté cette semaine	3665	
Exporté antérieurement	106077	
		21800
Sur place et à bord de navires		19198

SUCRE ET MELASSE.—La demande très active a [illegible] continuellement spéculatif qui avaient marqué les opérations durant les deux mois qui viennent de s'écouler ont cessé, principalement à cause du degré de hausse que les prix ont atteint cette semaine; il nous n'avons à rapporter aucune vente de sucre valant la peine d'être citée. Il n'y en a cependant d'offert, qu'une petite quantité. Dans la mélasse, environ 300 barils d'ordinaire et de bonne, de la vieille et de la nouvelle récolte, mais en majeure partie vieille, se sont vendus à 9½ à 90 cts le gallon. Les ventes et recettes faites durant la semaine se sont élevées à 1400 boucauts de sucre et à 1500 barils de mélasse, pris pour spéculation, pour placements et pour l'exportation à l'Ouest. Arrivée durant la semaine dernière, 646 boucauts et 16 barils de sucre, et 812 barils de mélasse. Expédié pour St Louis 574 boucauts, pour New York 70 boucauts et 2 barils de sucre. 225 barils de mélasse ont été expédiés pour St Louis et 96 pour New York.

FARINE—Hier, comme avis précédent, 1 4 barils de la fine se sont vendus à $8 25, 400 de superfine à $9 et 110 de d'extra de choix à $10 le baril. Aujourd'hui, les arrivages de la denrée en question ont été amples, mais ces renforts sont tenus fermement et ont été consignés, conformément aux instructions données par les expéditeurs de l'Ouest. La demande a été limitée et n'a été faite que par quelques trafiquants qui ont acheté 300 barils de superfine, à 9½ à 8 et des conditions privées, 200 de à $9 62½, 200 de low extra à $9 50 et 300 d'extra choisie à $11 le baril. Ventes durant la semaine, 14,800 barils, arrivages, 23 667—Exporté, 788 barils pour Matamoros.

FROMAGE—Un lot de 50 caisses fromage de l'Ouest s'est écoulé à 25½ cts la livre.

PORC—Le mess se détaille à $31 à $31 50 le baril.

CORDE D'EMBALLAGE—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 120 rouleaux à 7½ cts et 160 de à 8 cts la livre.

WHISKY—Un lot de 80 barils de brut, vendu en de barcades à $1 32 le gallon.

HUILE DE CHARBON—Environ 300 caisses de cet article se sont vendues à 85 cts le gallon.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest se vendent à $17 50 à $21 le baril.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent à $3 à $3 25 le baril et les oignons nouveaux à $6 à $7.

FRETS—Le taux du fret pour le coton pour les steamships à destination de New York, est de 1¼ cts la livre. Il n'y a que très peu de toute espèce de choses qui soit destiné à être envoyé au dehors, et les bâtiments à voiles partent sur lest.

—Ventes à l'encan de ce jour 9 barils beurre à 30 cts, 2 caisses tabac à 60 cts, 5 caisses colle forte à 20½ cts, 5 caisses chandelles de blanc de baleine, à 29 cts, 1 baril huile ois rouge à $5 à $6 50 et 25 barils biscuits de marine à 4 cts.

Arrivé durant la semaine dernière 1615 caisses tabac, 1304 barils porc, 210 barils et 32 barriques graisse, 361 barils lard, 1404 barriques 50 barils, 1 5 caisses et 1361 livres de bacon, 49 barils beurre, 613 barils whisky, 361 rouleaux corde, 274 barils et fiquetas beurre, 636 caisses fromage, 3 1 barils pommes de terre, 71 barils haricots, 2,611 sacs avoine, 3667 balles foin, 21,433 sacs maïs, 51 barils huile de graisse, 1727 caisses chandelles, 363 peaux, 110 barils pommes, 13 barils oignons, 118 caisses œufs et 400 sacs son.

—Importé de Cuba 1673 caisses sucre.

—Exporté 1 00 douves, 35 boucauts bacon, 3791 barils graisse et 13,9 0 sacs maïs.

Arrivé durant la semaine dernière, 5 navires, 1 barques 9 bricks, 28 goélettes, 9 steamships, et 20 steamboats Plus 3 barges.

Expédié, 3 navires 6 steamships, 9 barques, 7 bricks, 8 goélettes et 6 steamboats.

—Le fleuve a monté d'environ un pied durant la semaine.

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 19 avril 1864.

Arrivé hier, 169 bœufs, 62 veaux et 5 vaches à lait. Vendu, 60 bœufs, 39 bœufs et 19 vaches à lait. A vendre, 1617 bœufs, 1142 moutons, 360 moutons, 91 veaux et 130 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	—	— à — 17
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv net.	—	— à — 15
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv net	—	— à — 13
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	60	00 à 75 00
Bœufs du Texas, 2e qualité par tête	—	— à 45 00
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	—	— à 35 00
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	—	— à 25 00
Cochons, gras, par liv		9 — à 12 00
Moutons, en lots, par tête		7 00 à 10 00
Vaches à lait, par tête		50 00 à 100 00
Veaux, par tête		6 00 à 10 00
Veaux, 2e qual. par tête		15 10 à 25 —

LISTE MARITIME.

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 29 AVRIL 1864.

Avila Dr Du Manuel
Alaimo, Francisco
Aaron, Ben
Arbeverry, Chs capitaine du navire "The Happy"
Acquit, M. Joseph
Augustin, V T
Arque, Jean Marie
Archinard, Mme A
Andrieux, C A
Arqueter, Mary
Aubert, Octave

Bermudez, Mme E rue des Français
Beguin, John
Blanc, Mme Paul
Brémond, Mme Géroline
B [illegible], F
Berrel N E
Bonnibes, Ed
Beault, Jules
Bermudez, Dr Bée y Bermudez
Briant, Mme P P, rue Ste Anne
Brissolade, Rosalie
Biagio, Paolo
Bardini, Rocco
Bourdignon, John pour Mary A Daymon
Berglaratt, Giorgio
Bossi, Mme, rue Dumaine
Botte, Jno
Bolowd, J P
Bondet, L L pour capt. J Stone
Bonneval, Alex
Bonne, A
Berge, Frank

Carouche, A
Castillo, Mme R S
Cathalogne, Joseph
Canevari, Francisco
Civil, Jean barbier
Copes, Dr A H
Cornyn, N M, Tailleforo
Crettez, Martial
Corazi, Nicolas
Cotte, E C
Constantini, Raphael
Colignon, prof J
Corevitsa, Dr Simon
Consta, Mme J E
Chisnard, Mme E

Du tt, Felipe
Darmesin, Anti
Dallet, Mme Jos
Deuce Louis 2
D'Aquin, Mme Adolphe
Dorlande, M me A pour R U Adam
De Prades Dr Ant.
De Menses, Fr 6
De Bianco, Oca Carmen
De Gruy L F
Delastre, L F
De Koëta Carlos
Delbanco S J
Deiouche, mag de souliers
Delgey Mme
Delavigne, J G
De Letang, veuve B
Dietry, prof. A
Dovignand, Louis A.
Di Martini Gio.
Du pré, Adolphe
Dupré, Dr James 2
Dupré, Mlle Emilie 2
Dovignand, L
Dumé, A
Dupuis, Raymond
Duvoisin, Mme, s. Dorph.
Dupin, P J
Dubuisson, Vitel
Dupont, Jean
Duca, Jean
Dutell, Louise
Dorel Voisin
Duval Conrad forgeron
Dubois & Aage, pour D Blockmann

Esteban, Paul

Falcone, Pierre
Fallo, Carmelo
Fallo, Gius
Fernandez, Du Vittoriano
Ferlet Mme, Louise St
Febre, C J
Fos Louis, dit Agnelo
Fourier C F, tailleur
Florey Jules A, pour B Forrest
Fordieh, Edmond
Fortmann, Julien

Gaillardanné B, pour C Bipienti
Garcia A, peintre 2
Grefigna, Gust
Garet Mme Louise
Gavich F, pour M Marinovich 2
Gejac A, pour Mme veuve E Nogues
Gardères Marie
Gautier, J M D
Garidel, Mme L A
Gayon, E
Ghisone, Du José
Girard, Mme D
Gilbert, S, pour M Tevego
Goute, J
Gosel, J
Gulnoat, Mathilde
Gunewski, Joseph L

Haistre, Ernest
Hayem Samuel, boucher
Hubrard, S W.
Henriques, Mlle Hattie L
Hernandez Mig, pour A Lafferandeille

Jaquet, tailleur
Justel, Félix

Kernion, Alfred

Lamarr, imprimeur
Lagrange Bourgogne St
Lacroix James, pour B Holley
Lafourie, Jean B 2
Liado, J
Ladileau, Jean
Lamothe Mme L, pour Mme J L Kuhsand
Lacoume, Chs
Lamothe, Mme
Lambard, Mlle Marie
Latreau Félix
Lecoq, P
Lacroix, Chs
Lopez, Edouard
Ludovig, J 2

Malone, Rose
Mangel, Louis
Mattia Mlle N
Martinet, Romy
Malcoué A, pour Mme Martin 2
Marc, rue de la Paix
Mangin, Chs
Martigny, Gustave
Mahut
Mayoral, Du Pablo
Manospent, pr Granger
Maynard, Mme Rosalie
Mancuso, A
Mancuso, Du Pietro
Marmure Aude, pour A Lenate
Mahon, Alphonse
Mouton, John
Melville, Thomas 2
Merchal, Jaques
Metayer, Mme Hypolite
Mercier, Dr
Montbéde Dcos, pour Lacerre Jules
Mousseaux, P H 2
Monde, Marie

Nogues, Louis

Olivier, J B

Pr tte, rue Robertson pr A Dumand
Prelus, pr C E Gans
Petit, J
Ferand, F
Prodigan, Augusto
Perrier, Mme Vve
Piehne, rue St Philippe
Pybedit, J
Provençal, Pierre

Quatent, François

Rabess, Du Juan
Regnier, Mme E
Rebourn, The Rev
Rice, A M
Rideaux, Prosper 3
Robert, Mme S pr Mlle E Cromier
Rodrigues, Moise
Rousse, rue Royale
Robin, Alphonse

Sauley, B & Cie 2 pour S Theone
Savel, Pierre
Santos & Riscomber pr J G Suave
Sacchi, Luigi
St Antoine, Mme louise J S E
Serre, Mme Marie
St Martin Wm
Sabatte, Mme rue Bourbon
Servet, Joseph Pascal
Sanat Bernard
Séjour, Mme Modeste
Soudanet, F pr Zoph Blanchard

Transioli, Gius A
Théry, à bord du navire "the Happy"
Toymaux, Mme C
Tete, Henry 2 pour A Robinson
Titus, J L pr C A Suivant
Thiebaud, Fr
Trimebard, F F
Thiebaud, Joseph
Trimaille, pr Grandgaillaume
Trouette, Mme A
Tronel, Chs
Tota, Ph
Turpin, Dr Chs
Trouille, Marg

Valory, Mme Mig
Viecho, Pramo
Verdiel, Louis
Vinette, Mme Delphine
Vinon & Dr Ant
Vincent, Mme brodeuse 2
Vota, Ey
Vengin, J
Veali, Domenico

Ximénès, Mme Amélie

Zanetsie, Fortuné

J. M. G. PARKER, Maître de Poste.

MESSE POUR LA PAIX.

Une Messe solennelle en musique, pour la paix, sera chantée à la Cathédrale St-Louis, SAMEDI, 30 avril, neuf heures A. M. Pendant la messe il y aura une quête au profit des malheureux. 29 avril—3 f

Société de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Nlle-Orléans, 29 avril 1864.

LES officiers et les membres de cette Société sont prévenus d'assister à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu LUNDI PROCHAIN, 2 mai, à sept heures du soir, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St. Louis, No 17. L'assistance est requise, attendu que des affaires d'une haute importance seront soumises au meeting.

Par ordre, F. SCHUMACHER, Secrétaire.

29avril—3t

SPECTACLES.

Académie de Musique.

Vendredi soir, 29 avril.

LA MAISON QUE JACK A BATIE, pantomime—GRAND PAS DE DEUX—ALEX ZANFRETTA SUR LA CORDE TENDUE, &c.

Théâtre St-Charles.

Vendredi soir, 29 avril.

Changement complet de représentation—Seconde soirée de la troupe de MARTINETTI et MARZETTI (Leotard Ravel)—le Blondin Mexicain, Le Rêve d'Endymond; Ou La Trompette Magique. Le samedi, à midi, représentation pour les familles.

La célèbre Mlle Carolista

FERA sa dernière GRANDE ASCENSION SUR LA CORDE TENDUE, à Carrollton DIMANCHE les mai, à 2 et 5 heures de l'après-midi. Afin de transporter et à cette immense qui sortira à ce grand spectacle, des convois partiront, chaque cinq minutes, du dépôt du chemin de fer de Carrollton. Entrée gratis. 28avril—4t

Notice aux Ouvriers Boulangers.

LES Ouvriers Boulangers de toutes les Nations comme le Président et les membres de la Société de Bienfaisance des Boulangers Allemands sont priés de s'assembler DIMANCHE PROCHAIN, 1er mai à neuf heures du matin au local de Mr Hoseh, St rue Bienville, pour assister à la sortie générale. Le plus grand nombre est [illegible]. La procession marchera à 10 heures précises [illegible] musique. [illegible] Les drapeaux des Etats Unis que les Boulangers. La procession [illegible] [illegible] la Nouvelle Orléans, [illegible] Par ordre du Président. FRITZ ACKERMAN J. XAVIER STROBEL secrétaire. 29 avril—3f

Notice aux patrons Boulangers

Les Boulangers résidents de la Nouvelle Orléans [illegible]

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

I membri della suddetta società sono invitati [illegible] Assemblea Generale [illegible] Domenica 1 Maggio [illegible] A. M. nel locale della Società [illegible]. P. MARINONI Segretario.

AVIS.

LES membres de la Société [illegible] des Maîtres Boulangers de la ville de la Nouvelle Orléans sont instamment priés de se réunir, samedi, au local du chemin de fer de Carrollton, au coin des rues Baronne et Poydras SAMEDI 30 avril à 11 heures du matin. Il s'agit d'affaires importantes [illegible]. Par ordre du Président. 29avril—2t

Changement de magasin.

LA maison de parfumerie de J ANGELLOZ a transféré son magasin au No 71 rue de Chartres. [illegible] 1er mai prochain. M J Angelloz prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il continuera comme par le passé à vendre aux plus bas prix de la place tous les articles de parfumerie. Le magasin a un assortiment d'huile et de pommade de Oriental. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs. 29 avril—1m J. ANGELLOZ.

Aux dames!

SAUVEZ les morceaux de porcelaine—Le vendeur de colle ayant cessé de débiter sa marchandise dans les rues et se trouvant au Nord, a cédé le droit de faire et de vendre la COLLE MAGIQUE à No 485 de la rue de Liberté, entre les rues Hôpital et Ursulines. Les dames qui prient de se rappeler que la colle magique est la seule qui puisse coller les morceaux de porcelaine. 27 avril—1f

Départ tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir.

POUR BAYOU SARA, FORT HUDSON BATON ROUGE ET LES PORTS INTERMÉDIAIRES—Le bateau à vapeur EMPIRE, fin marcheur, capt James Armstrong commis L Borcherson, reprendra ses voyages réguliers, à partir de mardi prochain, 3 mars, à 5 heures du soir, pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires [illegible]. Wm J. REID, rue des Magasins, No 33. 29avril—3f

Voyages réguliers deux fois par semaine.

Pour Baton Rouge, Bruly Landing, Manchac, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, [illegible] et tous les autres débarcadères sur le fleuve de la ville de [illegible]. Le fin marcheur BLACK HAWK (capitaine [illegible]) [illegible] la Nouvelle Orléans MARDI et SAMEDI à 5 heures P. M. [illegible] retour quittera Baton Rouge, LUNDI et JEUDI à 8 heures A M. [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W G BETTERTON, 17, rue Tchoupitoulas, ou à JOHN L TITUS, rue Vieille-Levée et Bienville. 29avril.

AUX ARCHITECTES, Entrepreneurs et Expéditeurs

50,000 pieds PIN BLANC préparé, assortis de 1⅛ et 1 ½ pouce,
30,000 pieds planches de pin blanc préparées, assortis de 1 ⅛ et 1 ½ pouce,
[illegible] planches pour planches, 1⅛ et 1 ½ pouce,
[illegible] pin jaune pour planches, 1 ¼ pouce,
15,000 planches 1⅛ pouce,
12,000 planches pin blanc, 1 pouce et bordure,
24,000 poutres et bois de toutes grosseurs,
A vendre par H. L. STEVENSON. Au coin des rues Calliope et Foucher, près la rue des Magasins. 29avril—3f

Bois de cyprès.

100,000 Pieds BOIS DE CYPRES—planches, lambourdes et poteaux à vendre en bon état aux plus bas prix du marché—S'adresser au No 11 rue Carondelet et au No 146 de la rue Commune. De la succession St James. JAS GALLIER Jr. 29avril—6f

GROCERIE A VENDRE, pour cause de départ.

A vendre une grocerie bien achalandée, située dans le Deuxième District. S'adresser pour conditions, par lettre, aux initiales P. L. au bureau de l'Abeille. 29 avril—3f

Grocerie à vendre.

A vendre, la grocerie située au coin des rues Dauphine et Hôpital. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 29avril—7f

HEBERT & ESCOUSSE.

131.........Rue de Chartres........131

Librairie Française.

Reçu par le MORNING STAR—
RENAN — VIE DE JESUS, 1 vol. grand in 8o,
RENAN " " Edition populaire,
LE PROPHETE RENAN, brochure,
MORT DE JESUS,
CACHOTS DU PAPE,
MEMOIRES D'UNE FEMME DE CHAMBRE,
LA TERRE ET LA MER,
LE MAUDIT,
Nouveautés littéraires,
Brochures diverses et théâtres,
&c, &c, &c.
MANUEL RASPAIL POUR 1864.
—Un assortiment de—
PAROISSIENS divers et de LIVRES DE PIÉTÉ,
LIVRES CLASSIQUES pour écoles,
PAPIER DE COULEUR pour affiches et autres usages

Papier Peint, Papier Peint.

Environ 10,000 rouleaux papier et bordure des fabriques américaines,
A BON MARCHE.
27 avril—3f

AVIS.

☞ Le navire autrichien KATICA, capitaine Andrianich, venant de Marseille, est en déchargement au poteau 25, Second District. Les consignataires des marchandises sont priés de faire leur entrée dans les cinq jours du présent avis.
Nouvelle Orléans, 27 avril 1864.
27 avril—3 BRULATOUR & CO.

AVIS.

☞ Ni le consignataire ni les consignataires du navire autrichien KATICA ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
Nouvelle Orléans, 27 avril 1864.
27 avril—5 BRULATOUR & CO.

Perdue, Egarée ou Volée.

UNE TRAITE sur Marburg & Foster, tirée par A Wolf, en date du 27 mars, en faveur de Wallace & Co, pour $1,600. Le public est prévenu de ne pas recevoir ou négocier la dite traite, attendu que le paiement en a été arrêté.
27avril—1t&1m WALLACE & CO,

PERDU OU VOLE,

UN chèque, No 121, sur la Banque du Canal, pour cent piastres. Le paiement en a été arrêté. Une récompense convenable sera payée à la personne qui le rapportera à E. J. HART & CO. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75. 27 avril—1f

Demande d'emploi.

UNE dame de cette ville désirerait trouver à s'employer dans une famille honorable. Elle dirigerait le ménage et se rendrait généralement utile. S'adresser au bureau de l'Abeille par lettres adressées à A. B. 27avril—3t

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers

PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Draps d'été noirs, français
Draps fins noir et bleu,
Casimirs fins,
Doeskins noirs,
Casimir de fantaisie pour le printemps,
Cotonnades et denims,
Coutils à matelas et stripes,
Coutils fins fantaisie et unis,
Barèges anglais unis et brodés,
Mozambiques do do
Grenadines brodées,
Bareges vert et bleu, à voiles,
Alpacas et mohairs,
Cotons blancs et écrus,
Toiles fines blanches et imprimées,
Indiennes françaises et américaines,
Ginghams, fil et coton,
Mérinos français,
Tulle et tissus à moustiquaires,
Mousselines brochées et Jacquard,
Jaconas blancs et Tape Check,
Robes et corsages brodés, pour enfants,
Drap [illegible], double et simple largeur,
Cambrics, bonnets, &c. &c.
91 lots de vêtements convenables pour la saison,
75 caisses de bottes et de souliers. 24 avril

Marchandises sèches, habillements d'été, bottes, souliers, chapeaux &c

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 29 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No—
150 lots marchandises sèches françaises et américaines.
Aussi:
[illegible] habillements d'été, chemises blanches, cravates [illegible].
Aussi:
[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins.
Aussi:
Un assortiment de chapeaux et casquettes.
Conditions à la vente. 27 avr

Succession de John B. Shaw—No 19,552

Vente pour opérer un partage, par ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District—Actions de banques et actions de la compagnie du Gaz de la N O—Vente à l'encan

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'encan public, samedi, 30 avril 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1864, No 19 552—et rendu dans la dite succession—
8 actions de la Banque de la Nlle Orléans
100 do de la Banque des Marchands and Traders,
74 do de la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15 avril

Succession de John B. Shaw—Deuxième Cour de District—No 19,552—Seconde et dernière adjudication—Actions de banque à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, samedi, 30 avril, 1864, à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. N. Whitaker, Juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 15 mars 1864—No 19,552 et rendu dans la susdite succession—
40 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 20 avril

Terrains dans le Troisième District

PAR E M JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi, 30 avril, 1864, à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—HUIT LOTS DE TERRE contigus désignés par les Nos 13 et 20, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue St Antoine, entre Liberté et Force, sur 111 et 126 pieds de profondeur. Voir le plan à la Bourse. Conditions—comptant. 26 avril

Jolie propriété sur la rue d'Amour

PAR E M JACOBS, encanteur.

SAMEDI, 30 avril, 1864 il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale— Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Amour, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre les rues Marigny et Mandeville,—Ensemble une maison, basse Nos 308 et 310—ayant quatre chambres au rez de chaussée et quatre mansardes, avec hangar sur la rue et sur le derrière avec [illegible], deux cuisines, une cuisine haute de quatre pièces dans la cour, cour briquetée entre la maison et la cuisine, jardin, &c. &c. Le tout divisé en deux locations, louées $36 par mois. —Voir le plan à la Bourse. Conditions—L'acheteur assumera le paiement de deux billets [illegible] le 16 octobre 1865, et [illegible] après le 1er avril 1864 le payable [illegible]. Acte de vente par devant A. Barnett, notaire public. 26avril—

Terrains de prix, sus et améliorés, dans le Troisième District

PAR ISAAC N. MARKS, encanteur.
Bureau et Magasin d'encan, au Masonic Hall, rue St-Charles.

IL sera vendu, à l'encan, SAMEDI 7 mai 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—

CINQ TERRAINS, contigus avec les améliorations qui s'y trouvent dessus. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Quartier et Johnson et fait face à la rue Johnson, il a 32 pieds de face sur 117 pieds de profondeur. Les terrains Nos 2 et 3 font également face à la rue Johnson, et ont chacun 35 pieds de face sur 115 de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 4 a 36 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur, et le terrain No 5 a 35 pieds de face à la rue du Quartier sur 104 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Egalement—Deux terrains faisant face à la rue des Remparts. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Remparts et Toulouse, il a 33 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 77 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue Toulouse. Le terrain No 2 a 26 pieds de face à la rue des Remparts sur 77 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant deux bâtisses, à trois étages, en briques—le tout d'après un plan exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit. Les billets devront être garantis par hypothèque et porteront 8 pour cent d'intérêt, ou tout au comptant au gré de l'acquéreur. L'acte de vente sera passé avant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25avril

LIBRAIRIE CLASSIQUE ET RELIGIEUSE.

MICHON ET SCHWEITZER,
166.........Rue Royale.........166.

☞ Viennent de recevoir de France un assortiment complet de
LIVRES DE PRIERES
ET DE LIVRES CLASSIQUES
AINSI QUE:
Un grand assortiment
D'OBJETS RELIGIEUX
TELS QUE:
MEDAILLES, CHRISTS, CHAPELETS, CIERGES, STATUETTES en biscuit &c.
Prix modérés.
25 avril—15 f

CHANGEMENT DE MAGASIN.

DUNTZE & Co.,

ONT transporté leur magasin au No 45 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane. 19 av—1m

Vins rouges au drawback

CENT CINQUANTE-HUIT barriques vin rouge pour famille, à vendre au débarquement du navire Asie Mineure, par JULES BLOY, 136, rue de la Commune. 28 avril—3f

VINS VINS

EN débarquement du navire ASIE MINEURE, de Bordeaux,
[illegible] barriques vin rouge, côte de Bassens,
200 caisses de 12 bouteilles, vin St-Laurent,
[illegible] " " " " Lamarque,
[illegible] " " " " Cantenac
A vendre par E. BORDELOIS,
27avril—10f 41, rue Vieille-Levée.

VINS ET LIQUEURS

EN débarquement du navire Asie Mineure arrivé de Bordeaux—
25 barriques vin rouge, Côtes Fronsac;
4 barils vin blanc, Sauterne supérieur;
40 caisses cassis du Mont d'Or.
—Au drawback—
30 barriques vin rouge Côtes Fronsac, très corsé, convenable pour le marché mexicain;
20 caisses cassis du Mont d'Or; à vendre par
28 avril—3 f J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse

CHAPEAUX

CHAPEAUX DE CAMPECHE avec un assortiment de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants, à vendre par J. DAWSON, 46, Chartres, en haut, entre Douane et Bienville. 28avril—1m

Fil en bobines.

VENANT d'être reçu, un assortiment de FIL en bobines, d'Allemagne, à vendre par WM PREHN, 27 avril—5 rue Carondelet No 8

A VENDRE.

EN débarquement du navire Asie Mineure, de Bordeaux—
100 barriques et barils vin blanc Haut Sauternes,
50 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
4 bidons fine huile en pintes,
30 barils vinaigre de vin blanc.
—Au drawback—
200 paniers huile Fenail,
50 douzaines chapeaux paille d'Italie.
Par ANT LANATA.
27avril—6f 9 & 11 rue Jefferson.

VINS.

EN débarquement du navire l'Asie Mineure, venant de Bordeaux—
60 barriques bon vin rouge ordinaire, 12 do do de famille, 100 caisses très bon vin rouge. Marque J. Lavielle & fils.
A vendre par P. POUJOL,
27 avril—7f No 11 rue Toulouse.

BEURRE—3 barils Beurre Goshen de choix, venant d'être reçus par le Geo. Cromwell et à vendre par E. S. KEEP, rue Poydras, No 62. 29avril—6f

VENTES A L'ENCAN.

Habillements—Habillements. 1000 habillements d'habitation.

PAR R T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi 29 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue du Camp, No 39— 1000 habillements d'habitation. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 26avril

Vente péremptoire de 23 mulets No 1—Vente à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, vendredi, 29 du courant, à l'heure de midi, dans la cour du Dr Elliott, rue Perdido, entre les rues Baronne et Philippa— 23 MULETS No 1, venant d'arriver de St Louis. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27 avril

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR J P BOISSEAU, encanteur.
Bureau rue des Magasins, Nos 27 & 29, coin Gravier.

IL sera vendu, vendredi, 29 du courant, à 10 heures du matin, au No 31 de la rue Bourbon, entre les rues Douane et Bienville—un lot de meubles, comprenant bois de lit, armoires, bureaux, chaises, sofas, tables, buffets, matelas, fourneau de cuisine, batterie de cuisine, verrerie et faïence. Conditions—comptant. 26avril—

Sucre, Mousse, Farine, Tabac, Toile d'emballage de l'Inde, Indigo, huile de blanc de baleine, Hareng, Peaux de veau, Eau de vie Whisky &c à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, vendredi 29 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp No 39— 45 [illegible] mousse, 25 barils farine extra, de choix, 50 boucauts et barils sucre blanc raffiné, 9 à tabac, 40 balles toile d'emballage de l'Inde, 9 caisses indigo, 15 barils huile de blanc de baleine, 1 lot de peaux de veau fa ç on. 25 barils et paniers whisky et eau de vie. Egalement—Une grande variété d'autres grocerie. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29 avril

Coton Coton. 285 balles à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu samedi, 30 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue du Camp No 39— 285 balles coton. Les échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29 avril

Grande vente péremptoire par catalogue de meubles riches de Paris, tapis, rideaux, porcelaine et porcelaine de Sèvres, verrerie, argenterie massive et plaquée, tableaux à l'huile, de prix; statues et statuettes, ornements en bronze, &c. — Vendus expressément pour cause de départ pour l'Europe.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mercredi 4 mai, à onze heures, à la résidence No 65 de la rue St Pierre entre les rues Chartres et Royale—Tout le mobilier, les objets d'art et les ornements de la dite résidence, comprenant de beaux meubles de salon, recouverts de tapisserie Beauvais, genre Louis XV, trois riches tables de centre, incrustées, magnifiques tapis, rideaux riches, &c., ainsi que des meubles de salle à manger, bibliothèque, trois riches meubles de chambre à coucher, grandes glaces dorées et piquées, statues et statuettes en marbre et en bronze, porcelaine, argenterie massive et plaquée, tableaux à l'huile de prix, vieux maîtres, objets d'art et ornements de prix, &c. &c.

Egalement—Un beau piano Piccolo, de Pleyel, fait sur commande. La plupart de ces meubles, &c. ont été choisis par le propriétaire en personne, à grands frais, et beaucoup des articles ont été obtenus que par faveur spéciale. On pourra examiner le tout deux jours avant la vente de 10 à 3 heures. On donnera des catalogues le jour de la vente. C'est une excellente occasion d'acheter de beaux articles d'un grand prix.
Conditions—comptant. 28avril—autmai

Foin Foin Foin.

PAR D E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, vendredi, vingt neuf du courant, à dix heures du matin, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Gravier— 124 balles foin en débarquement du bateau à vapeur Jno J. Roe. Conditions—Comptant en billets du Trésor. 28avril

30,000 pieds de planches.

PAR D E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, trente avril, à onze heures du matin, sur la Levée, 3me District, en face du poteau No 54— 30,000 pieds de planches de pin blanc du Canada, une quantité de lattes. Conditions—comptant, en billets du Trésor. 29 avril

Quincaillerie et marchandises d'étagères

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

LUNDI 2 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin No 47 de la rue des Magasins—Un assortiment général de marchandises d'étagères comprenant en partie serrures, ciseaux, scies, gonds, fers à repasser, &c. &c. Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 28 avril

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau rue des Magasins, Nos 27 & 29 coin Gravier.

IL sera vendu, lundi, 2 mai, à 10 heures et demie, au No 344, de la rue Tchoupitoulas entre les rues Washington et Sixième—Tout le contenu du magasin, comprenant ce dudit magasin, tels que [illegible] groceries, de provisions, installations, étagères, comptoir, &c.
Conditions comptant. 28 avril—

Ustensiles de fonderie, tours à flèches courroies, poulies, marteaux et meubles.

PAR J P BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu vendredi vingt-neuf avril à onze heures A M à l'encoignure des rues Bienville et Derbigny, Deux tours à flèche avec presses à mouler, poulies, courroies, marteaux, &c. Aussi, armoires, bois de lit, berceaux, sofas, chaises, tables, ustensiles de cuisine, faïence et verrerie.
Conditions—comptant. 28avril

Chevaux, buggies, waggons Jersey et de grocerie, harnais, etc, à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur,
Rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier.

IL sera vendu samedi 30 du courant, à midi et demi, sur la cour de l'attenant de P. Lyon, à côté du Théâtre des Variétés, rue Gravier—3 beaux chevaux de harnais et de selle, un waggon de grocerie, buggies couverts et découverts, waggons Jersey, harnais, etc.
Conditions—comptant. 29avril

Marchandises sèches, chapeaux et chaussures.

PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI, 30 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille-Levée—
100 lots marchandises sèches assorties;
200 douzaines chapeaux paille et feutre,
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
Conditions—à la vente. 29 avril

Actions de Banques et scrips d'assurances.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, le 30 avril 1864 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
$4,787—Scrips d'assurances de diverses compagnies d'assurance de la Nouvelle Orléans.
50 actions des chemins de fer de la ville.
75 do de la Banque de l'Etat.
20 do de la Banque de l'Union.
Une liste des scrips d'assurances sera affichée à la Bourse le jour de la vente.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 18avril

Bijouterie or et plaqué.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, rue de la Douane, No 60.

SAMEDI, trente courant, à onze heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 60, rue de la Douane—Une facture de bijoux or et plaqué, ainsi que plusieurs belles montres en or et en argent. 29 avril

Marchandises sèches, pantalons coutils &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 60 rue de la Douane.

SAMEDI, trente courant, à dix heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 60 rue de la Douane—
150 lots marchandises de saison,
25 douz pantalons coutils, chapeaux, cigares &c.
29 avril

Coton. Coton

PAR WM P. VINCENT.
No 16, rue de Chartres.

SAMEDI, trente courant à onze heures, il sera vendu, au No 64, rue de la Douane—
65 balles coton.
Un lot échantillons de coton.
Conditions comptant en billets du Trésor. 29 avril

VENTES JUDICIAIRES.

Louis Mathé vs. Théodore Flavius Thieneman.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 19 292—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI 31 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Grands Hommes, des Français, de Craps et de l'Union.

Ledit terrain mesure, en pieds américains, trente deux pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse avec mansardes, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, ayant quatre chambres avec foyers, galerie derrière, cabinets et une cave, une cuisine basse en bois couverte en bardeaux, ayant quatre chambres dont deux avec foyers, bâtie derrière; une petite maison en bois bâtie dans la cour, d'une seule pièce, servant de salle à manger; deux caves, puits, un petit jardin dans le fond du terrain; cour en partie briquetée, etc.

La maison porte le No 415 sur la rue des Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine).

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Rosette Roubon, par acte en rapport de Guy Duplantier, ci devant notaire public en cette ville, en date du vingt huit novembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
ALFRED SHAW, Shérif
29 avril—7 mai 16 24 31 de la Paroisse d'Orléans

Sucre en poudre.

100 barils SUCRE EN POUDRE de choix, à vendre par WALTER C. COOK, 65, rue Poydras. 29 avril—au 30

CHANGE STERLING—A vendre par E. J. HART & CO. rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75. 15avril—3f

HUILE D'AMANDES DOUCES.—100 livres venant d'être reçues et en vente par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe. 7 mars